



Sainte-Martine

Entre terres et rivières

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-503

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance ordinaire tenue le 17 mars 2026, le conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Martine a adopté le règlement suivant :

Numéro : 2026-503

Objet : Règlement modifiant le Règlement sur les permis et certificats numéro 2019-345 afin de modifier les conditions d'émission de certains permis et certificats concernant des immeubles situés en zone agricole

Ce règlement est entré en vigueur le 16 avril 2026, date de la délivrance du certificat de conformité par la MRC de Beauharnois-Salaberry.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Municipalité de Sainte-Martine, 3, rue des Copains, Sainte-Martine, Québec, durant les heures de bureau.

DONNÉ à Sainte-Martine, 27 avril 2026

Joanie Ouellet
Directrice des affaires juridiques et contractuelles
Greffière adjointe

